

Annonce

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 24

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

et secouent les oreilles. Les chiens paraissent engourdis. Les coqs battent des ailes et chantent à des heures inaccoutumées. Les paons crient du haut des arbres. Les moineaux s'assemblent en troupes nombreuses à terre ou dans les haies et poussent tous ensemble des cris incessants. Les grenouilles croassent. Les rouges-gorges s'approchent des habitations. Les abeilles quittent avec défiance leurs ruches et ne s'en éloignent guère. Les fourmis transportent activement leurs œufs (coques). Les grosses espèces de limaçons font leur apparition.

Quand le temps va être beau, les tipules et les cousins volent, le soir, en colonnes nombreuses qui s'élèvent dans les airs. Les rainettes qu'on tient dans un bocal s'élèvent sur leurs petites échelles.

Signes indiquant un vent prochain : Les bêtes à cornes font des sauts et secouent brusquement la tête. Les moutons deviennent folâtres et buttent leur front. Les porcs transportent de la paille dans la bouche, crient et secouent la tête. Les chats grattent les arbres et les pieux. Les oies essaient de voler en étendant leurs ailes. Les pigeons claquent fortement des ailes en volant. Les hirondelles se tiennent d'un seul côté des arbres afin de se nourrir des insectes qui s'abritent du côté opposé au vent. Les pies se réunissent en petites volées et jasant entre elles.

Avant un orage, la licorne chante fort et longtemps. Les hirondelles de mer quittent la côte pour pénétrer à l'intérieur des terres. Les marsouins se réunissent en troupes et pénètrent dans les rivières ou s'approchent des côtes. Les martinets s'éloignent des villes en voltigeant au-dessus des campagnes en criant fortement.

On pliési.

L'AUTRO dzo, on païsan qu'ètai zu à Cossené po einterra on vilh'onclio, traôve à la gâra ein saillasseint dâo trein, on cousin que l'atteindâi. Sont allâ partadzi on demi, lo bon sens.

Tot ein bévesseint, l'ont devezâ dâo moo, qu'ètai on bin dzeinti coo, et trovavont ti dou que l'ètai bin dè regrettà.

Lo gaillâ, qu'ètai venu pè lo trein, avâi sè z'haillons dè grisette et son tsapé dè paille. Quand ve l'autro tot ein nâi et avoué on grand tsapé, on « bugne », coumeint on deperquie, lâi fâ :

— Por mè su venu sein fèrè tant d'historès, kâ su mau à me n'èse avoué mon « bugne » et mè z'haillons dè noce.

serviteur et chevalier; tout ainsi que c'il de Monsieur de Belp; et ce, en toute rencontre, fors une; à savoir, en ce qui concerne Messire Gérard; attendu que caulète et loyauté ne sauroient aller ensemble. Toutes fois, n'ayant rien à refuser à ceux que j'honore, remets par icelle, tout pouvoir à Monsieur de Belp, en telle sorte qu'il soit le maître d'ouvrir ou fermer les portes de mon châtél d'Aubonne, à qui bon lui semblera.

En achevant ce discours, Grandson s'incline devant la dame d'Estavayer; et présente au baron de Belp un ordre, par lequel il enjoint à Mielwil de remettre son prisonnier entre les mains de ce seigneur. Après cet acte de condescendance, il salue la compagnie, et sans oser prononcer le mot d'adieu, ni chercher les yeux de personne, il s'enfuit, ne pouvant plus maîtriser son émotion.

Dès le lendemain, le baron va tirer son gendre de la tour d'Aubonne. Le sombre Gérard écoute en silence les reproches qu'il est obligé d'entendre; il rentre chez lui dévoré de soupçons jaloux. De ce moment, sa passion prend le caractère de la haine; et ce n'est plus que par les fureurs de la jalousie qu'il tient désormais à l'amour. Catherine a été au pouvoir de son amant pendant quelques heures: c'en est assez pour qu'il achève de perdre ce qui peut lui rester de raison. La dame d'Estavayer, qui envisage cette triste frénésie comme le premier châtimement du susceptible Gérard, ne descend point

— Portant, fâ l'autro, quand on va à ne n'einterrâ ein reing dè pareint l'est pe convenablo d'ître ein nâi et dè mettre on grand tsapé.

— Acque! vo z'autrès dzeins dè pè la vela, vo z'itès drôlo; et mè ye dio que se fant tant dè manairès et dè compliments, n'a pemin de pliési d'allâ à ne n'einterrâ!

Défense. — On lit cet écriteau à l'entrée d'un chemin couduisant au bord du lac :

« Il est défendu de faire aucun dépôt sur ce chemin, sous peine d'amende et de se baigner sur la grève du lac. »

L'étiquette du travail. — On lit sur la porte d'un homme de travail :

« Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui ne viennent pas me font plaisir. »

Annonce. — Dans un de nos journaux, on lit l'avis suivant :

« On demande un homme sobre, comme scieur, à dix centimes le sac. S'adresser, etc. »

L'heure de Minet.

Les Chinois sont plus habiles que nous à tirer parti des ressources que la nature met à notre portée.

Tous les voyageurs en Chine ont observé dans les provinces de l'intérieur, où les horloges et les montres sont choses inconnues, que lorsqu'on demande l'heure à un habitant, celui-ci tâche de capturer le chat domestique, puis, après lui avoir soulevé les paupières et fixé un instant les prunelles, il dit l'heure avec une exactitude étonnante.

Voici, du reste, l'explication physiologique de ce fait : La prunelle de chat va en se contractant jusqu'à midi précis, heure à laquelle elle se réduit en une raie, mince comme un cheveu que l'on aurait tendu perpendiculairement sur le globe de l'œil. Cette heure passée, elle recommence à se dilater à mesure que le soleil se rapproche de l'horizon.

Le procédé est plus économique que pratique. Puis, il n'est point sans danger, Minet n'a pas une patience à toute épreuve; un coup de griffe est vite donné.

Les habitants de Céleste-Empire n'ont pas le monopole de ce genre de cadran solaire; les nègres de la Jamaïque sont très habiles aussi à supputer l'heure de la journée par l'examen de l'œil de Minet. Il y a une vingtaine d'années

à des justifications inutiles; elle l'abandonne aux lâches soupçons dont son imagination est troublée.

Désespéré d'avoir le malheur de sa fille à se reprocher, le baron ne peut se résoudre à en être plus longtemps le témoin : si au bout de deux ans, elle n'est point encore accoutumée à son sort, il prononce que cette époque sera celle de la séparation des époux; et qu'il la ramènera chez lui. Mais avant de quitter le Pays-de-Vaud, il croit devoir une visite à Grandson. En arrivant, il trouve la dame de Monfaucon au chevet du lit de son neveu; et Grandson presque agonisant, en délire. Le malheureux prenant le baron pour Gérard, dégage brusquement sa main de la sienne, en s'écriant : « Traître... tu voudrais m'enlever aussi cet anneau ? » et le rapprochant de son cœur, il proteste qu'on ne l'aura qu'avec sa vie.

Touché de retrouver un sentiment aussi tendre dans le désordre des idées du chevalier, le baron soupire en se rappelant que cet anneau étoit un don de sa fille; le détail des soins dont le malheureux s'occupoit dans les intervalles de son délire, l'intéressa davantage encore. Après s'être préparé à la mort et avoir pourvu à sa sépulture par des dons considérables faits au chapitre de Lausanne¹, il avoit établi pour chatelain de Grandson, Jordan de Montenach, gentilhomme de la même maison

¹ Grandson donna plusieurs dixmes de son vivant, entr'autres celle de Chavornai, au chapitre de Lausanne, à condition d'être enseveli dans le chœur de la cathédrale.

seulement, alors qu'aucune instruction n'était encore répandue parmi ces noirs, ceux qui ne savaient pas lire les heures sur un cadran d'horloge avaient recours à ce moyen primitif pour se rendre compte de l'heure du jour. Un nègre peut dire ainsi l'heure qu'il est à cinq minutes près.

Devinette.

Les trois maris jaloux.

Le problème des « trois maris jaloux » a stimulé davantage la curiosité de nos lectrices et lecteurs, que celui des 5 boufs. Cela se conçoit. Plusieurs solutions justes, bien que différentes, nous sont parvenues. Nous nous en réjouissons pour les maris que ronge le mal affreux de la jalousie. Il ne nous est pas possible de publier toutes les combinaisons qui nous ont été adressées et qui, probablement, ne sont pas les seules.

Il s'agissait, on le sait, de trois couples, maris et femmes, qui n'avaient, pour traverser une rivière, qu'un seul bateau pouvant contenir deux personnes. Aucun des trois hommes n'acceptait que sa femme se trouvât, de l'autre côté de la rivière, seule avec l'un des deux autres maris. Comment faire ? Voici une des combinaisons, prise au hasard.

« Supposons les trois couples A. A. — B. B. — C. C. Mme A traverse Mme B qu'elle laisse seule sur l'autre rive, puis vient chercher son mari A qu'elle transporte de l'autre côté; le couple A arrivé, Mme B s'embarque à son tour chercher son mari B qu'elle traverse également; elle le dépose, puis va chercher Mme C qu'elle traverse; alors Mme B saute du bateau pour rester avec son mari et le couple A, tandis que Mme C va à son tour chercher son mari; le couple C fait la traversée ensemble. Ainsi tout le monde a passé sans réveiller la détestable jalousie des maris.

La prime est échue à M. le Dr Mack, la Tourelle, Aigle.

Ceux qui souffrent d'insomnie

doivent en premier lieu éviter toutes les boissons excitantes, donc aussi le café qui active les fonctions du cœur et qui excite le système nerveux et celui des vaisseaux sanguins. La science a depuis longtemps confirmé ces faits. Celui qui doit renoncer au café à cause de l'insomnie, n'est cependant pas obligé de se priver d'une jouissance à laquelle il tient, car le café de malt de Kathreiner lui procure un succédané avantageux à tous égards. Tout d'abord il ne nous prive pas du sommeil. Son arôme agréable, semblable à celui du café, son goût doucement aromatique et son action bienfaisante le mettent au premier rang des aliments recommandables.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.
AMI FATIO, successeur.

que les barons de Belp¹, mais sous l'expresse condition, d'être en toute rencontre aux ordres de la dame d'Estavayer. La jeune et charmante Anelise à qui Grandson venoit d'assurer une fortune brillante, en la reconnoissant pour sa fille, devoit être le prix de ce dévouement absolu qu'il exigeoit du chatelain de Grandson. Ainsi Catherine, dont la position dangereuse peut exiger des secours d'un moment à l'autre, aura un défenseur assuré dans un homme qui porte le même nom qu'elle; et cette ressource, est due à la tendre sollicitude d'Othon.

CHAPITRE VIII

UNE ENTREVUE, UNE ROMANCE ET UN RUBAN

De retour auprès de sa fille, le baron n'osa l'insinuer qu'à demi de l'état où il avoit laissé son voisin : mais Grandson, destiné à savourer l'infortune, ne devoit pas mourir de douleur; il guérit, grâce à la nature, qui sauve trop souvent les malheureux. Tout le rappeloit en Bourgogne; un charme fatal l'arrêtoit au bord du lac de Neuchâtel : il passoit des journées entières à le parcourir dans un bateau de pêcheur.

¹ Ce gentilhomme étoit Jordan de Montenach, qui épousa depuis, la fille naturelle d'Othon. Il est fait mention de ce chatelain de Grandson et de son épouse, dans la charte d'Amédée VIII, en faveur de la ville de Grandson. Les anciens barons de Belp, étoient Montenach.

(A suivre.)